

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 11 avril 2023 à 20 h

LIEU : Salle du conseil

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

- 2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

- 4. CORRESPONDANCES**

- 5. GREFFE**
 - 5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire d'information et de consultation publique tenue le 13 mars 2023 à 19 h 30

 - 5.2 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'étude de dérogations mineures tenue le 13 mars 2023 à 19 h 45

 - 5.3 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2023 à 20 h

 - 5.4 Affaires découlant des procès-verbaux

 - 5.5 Adoption du règlement numéro 1871-2023 / Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Marie numéro 1390-2007 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement et de développement révisé, et ce, conformément au règlement numéro 198-04-2005, tel que modifié par le règlement numéro 413-03-2021

- 5.6 Adoption du règlement numéro 1872-2023 / Règlement de concordance entre le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements et le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce (règlement numéro 413-03-2021), visant à modifier certaines dispositions des chapitres 2 « Dispositions interprétatives », 11 « Affichage », 13 « Aménagement extérieur », 18 « Dispositions relatives aux contraintes anthropiques » et 22 « Classification des usages » ainsi que l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-1 - secteur rural », « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain » et « Grille des usages et spécifications », plus particulièrement pour les nouvelles zones créées par l'agrandissement du périmètre d'urbanisation à l'est de l'autoroute 73
- 5.7 Adoption du second projet du règlement numéro 1873-2023 / Règlement amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)** modifier certaines dispositions des chapitres 2 « Dispositions interprétatives », 4 « Usages et constructions dérogatoires protégés par droits acquis », 5 « Marges de recul et cours », 9 « Stationnement hors rue », 10 « Chargement et déchargement des véhicules », 11 « Affichage », 13 « Aménagement extérieur », 14 « Architecture, symétrie et apparence extérieure des bâtiments », 17 « Usages complémentaires », 22 « Classification des usages », 23 « Usages permis et conditions d'implantation », 24 « Ensembles immobiliers » et 25 « Habitations multifamiliales », **(2)** modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain » et « Grille des usages et spécifications » en remplaçant la zone 113 par la nouvelle zone 234 et en y autorisant de nouveaux usages et conditions d'implantation et **(3)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et spécifications », des zones 204, 205, 206, 209, 230, 323 et 402, et ce, de façon à autoriser de nouveaux usages et conditions d'implantation
- 5.8 Adoption du règlement numéro 1874-2023 décrétant la tarification pour les activités, biens et services
- 5.9 Programme d'achat regroupé d'assurance aux fins de la protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires municipaux et le remboursement des frais juridiques relatifs à la responsabilité pénale découlant d'un accident de travail (loi C-21) / Renouvellement du contrat pour la période du 31 mars 2023 au 31 mars 2024
- 5.10 Renouvellement de l'entente de prestation du Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) pour une période d'un an débutant le 1^{er} juin 2023
- 5.11 Développement domiciliaire du promoteur Groupe BVR inc. / Compensation relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels
- 5.12 Signature d'un avis de contamination révisé des lots 5 924 043 et 5 924 044 du Cadastre du Québec

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Acceptation des comptes pour la période du 13 mars 2023 au 10 avril 2023
- 6.2 Emprunt par obligations au montant de 3 865 000 \$ \$ qui sera réalisé le 21 avril 2023 / Adoption du procès-verbal incluant l'adjudication d'un emprunt par obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
- 6.3 Emprunt par obligations au montant de 3 865 000 \$ \$ qui sera réalisé le 21 avril 2023 / Résolution de concordance et de courte échéance

6.4 Emprunt par billets au montant de 3 865 000 \$ qui sera réalisé le 21 avril 2023 / Adoption du tableau d'amortissement combiné des règlements

6.5 Ratification de l'achat d'un ordinateur portable et ses accessoires

7. URBANISME

7.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 485 route Chassé (lot 6 359 484 du Cadastre du Québec)

7.2 Adoption d'un second projet de résolution concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) / PPCMOI 2023-20010 pour la propriété située au 489 route Chassé sur le lot 6 359 485 et 6 359 489

7.3 CPTAQ / Piscines Ste-Marie inc.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Ratification de l'embauche de personnel / Centre Caztel (secteur bar), saison des glaces 2023

8.2 Embauche de personnel / Centre Caztel (secteur aréna), saison des glaces 2023

8.3 Embauche de personnel / Programmes « Camp de jour », « Camp Ado » et « Service de garde »

8.4 Embauche de personnel / Agent de développement touristique (modification de la résolution numéro 2022-12-745)

8.5 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la fourniture et l'installation de modules de jeux pour les parcs de la Famille, de l'OTJ et Carter

8.6 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat de mobilier urbain pour les parcs « Place de la Seigneurie » et « Orée »

8.7 Contrat d'entretien du gazon (fertilisation et aération) de la piste d'athlétisme de la Cité Sainte-Marie (secteur PBV) pour la période estivale 2023

8.8 Contrat d'entretien du « diamond » du terrain de baseball du Stade Julien-Faucher pour la période estivale 2023

8.9 Contrat d'entretien du gazon (fertilisation, aération et tonte) du Stade Julien-Faucher pour la période estivale 2023

- 8.10 Achat d'un module de jeu / Parc de la Famille (modification de la résolution numéro 2023-03-135)
- 8.11 Centre Caztel / Achat d'une autorécurveuse usagée
- 8.12 Fête nationale, édition 2023 / Contrat de service pour le déploiement des feux d'artifice incluant la fourniture du matériel pyrotechnique
- 8.13 Fête nationale, édition 2023 / Signature d'une entente avec la Polyvalente Benoît-Vachon (PBV) pour l'utilisation de la cour de la PBV pour le lancement des feux d'artifice
- 8.14 Fête nationale, éditions 2023 et 2024 / Signature d'une entente de partenariat avec l'Association des pompiers de Sainte-Marie
- 8.15 Entente de développement culturel 2021-2023 / Mandat pour la réalisation d'une fresque murale à la Place de la Seigneurie
- 8.16 Entente pour la surveillance et l'entretien de la Halte VR Sainte-Marie ainsi que l'accueil et la logistique des soirées « Un été-show 2.0 » à la Place de la Seigneurie
- 8.17 Modification au contrat pour l'impression de la programmation régulière « Plaisir-loisir! » Été 2023 (modification de la résolution numéro 2022-11-648)
- 8.18 Programme d'intégration à l'emploi d'animateur (PIEA) et programme « Sorties en folie » / Modifications budgétaires
- 8.19 Révision du programme « Valorisation à l'animation estivale » en son volet « Bourses d'encouragement à la réussite scolaire et au travail »
- 8.20 Programme « Valorisation à l'animation estivale » / Attribution temporaire de la carte « Passeport Plaisir-loisir! » (PPL)
- 8.21 Contrat pour l'entretien ménager des locaux inclus à l'entente pour le prêt de locaux dans le cadre des programmes « Camp de jour » et « Camp Ado » pour l'été 2023
- 8.22 Programme « Un été show 2.0 » / Autorisation d'unité mobile « Food truck » et de vente de nourriture à la Place de la Seigneurie
- 8.23 Programme « Camp de jour » et « Camp Ado » 2023 / Embauche de coordonnateurs adjoints et chefs de programme (modification de la résolution numéro 2023-01-048)
- 8.24 Signatures d'un protocole d'entente avec « Productions Nœud Papillon » pour la période du 26 juin 2023 au 17 août 2023
- 8.25 Bibliothèque Honorius-Provost / Demande d'aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes (BPA) » pour 2023-2024 et 2024-2025

8.26 Aide financière / Club Cycliste Sainte-Marie

8.27 Aide financière / Festival d'orgue de Sainte-Marie

9. INGÉNIERIE

9.1 Acceptation des soumissions pour la réfection de surface des rues des Ormes et des Plaines

9.2 Acceptation des soumissions pour la réfection de surface de la rue Étienne-Raymond et de l'avenue Châteauneuf

9.3 Acceptation des soumissions pour la réfection de l'escalier extérieur en granite du Centre récréatif

9.4 Ratification du mandat de services professionnels relatif à l'étude géotechnique et la préparation des plans et devis pour la stabilité du talus du secteur Sud de l'ancien terrain d'EACOM (modification de la résolution numéro 2022-12-734)

9.5 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la construction d'un site d'entreposage

9.6 Étude géotechnique pour le remplacement du ponceau sur le boulevard Taschereau Sud

9.7 Mandat de services professionnels en architecture dans le cadre du remplacement des portes principales et de la porte de l'entrée des joueurs au Centre Caztel

9.8 Mandat de services professionnels en ingénierie dans le cadre du remplacement des portes principales et de la porte de l'entrée des joueurs au Centre Caztel

9.9 Mandat de services professionnels visant l'élaboration de la quincaillerie mécanique et électronique dans le cadre du remplacement des portes principales et de la porte de l'entrée des joueurs au Centre Caztel

10. TRAVAUX PUBLICS

10.1 Service des travaux publics / Embauche d'un étudiant pour la période estivale 2023

10.2 Acceptation des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un dôme d'entreposage

10.3 Projet de réfection du pavage de la rue Leclerc et fin de la construction du trottoir de l'avenue Baronet / Achat de bordures moulées

10.4 Achat d'une plaque vibrante

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

12.1 Désignation du site de l'ancienne MRC

12.2 Achat d'enseignes pour la Maison du tourisme et Place de la Seigneurie

12.3 Politique pour le remboursement des frais encourus lors de colloques, congrès et sessions de formation sur présentation de pièces justificatives

12.4 Signatures de la convention collective avec le Syndicat des salariés municipaux de Chaudière-Appalaches (CSD), section pompiers - pompières, pour la période du 14 janvier 2022 au 31 décembre 2027

12.5 Achat regroupé de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) / Contrat d'assurances collectives - Solution UMQ - Regroupement Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides-Outaouais pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028

12.6 Mandat de services professionnels en évaluation concernant l'expropriation des lots appartenant à la Succession Jeannette Breton et monsieur Alain L'Heureux

12.7 Mandat de services professionnels à une firme d'avocats concernant l'expropriation des lots appartenant à la Succession Jeannette Breton et monsieur Alain L'Heureux

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA

Greffière.